

Interpellation citoyenne au Conseil Communal de St-Gilles du 26/03/2026 concernant la sécurité routière rue d'Angleterre

Madame la Présidente : Et donc on commencera par une interpellation citoyenne qui a été déposée par Monsieur Patrick Frenay. Et donc, ce moment où les citoyens s'expriment est un moment où ils auront cinq minutes pour prendre la parole, puis les groupes politiques pourront s'exprimer, deux minutes par groupe politique et une réponse du collègue de dix minutes. Et puis une réplique. Et donc il y aura aussi une question sur ce sujet à la fin de l'ordre du jour. Et donc j'invite les groupes politiques à s'exprimer ou d'utiliser le temps de parole comme ils le souhaitent. Monsieur Frenay, vous avez la parole.

Madame Isabelle Barat, autrice de l'interpellation citoyenne : Merci. Bonjour, Isabelle Barat. Vous m'entendez ? Bonsoir Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, à l'angle de l'avenue de la Porte de Hal et de la rue d'Angleterre, sur le chemin du retour de l'école, un enfant de sept ans est décédé suite à ses blessures après avoir été renversé par un bus en traversant un passage piéton protégé par des feux. Nous sommes tous et toutes sous le choc. Nos pensées vont avant tout aux parents d'Enzo. Sa famille et à ses amis. Nous tenons à leur transmettre notre soutien le plus sincère. Ce drame terrible résulte, selon nous, de dysfonctionnements liés au trafic et aux feux. Depuis 2013, nous alertons les autorités compétentes sur cette situation, et ce, de deux façons. Des réunions avec les autorités, à notre initiative, et des courriers dans lesquels nous avons aussi formulé diverses propositions. La rue d'Angleterre est bordée par une crèche communale, une école maternelle, une école primaire néerlandophone, une école primaire et secondaire francophone, une école privée polonaise et le siège national de la Ligue braille. Au niveau de la circulation, un compteur a été placé il y a plusieurs mois à la demande de la commune, au numéro 46 de la rue. Nous avons relevé les flux suivants, sur une période très récente de quatorze jours, où nous y voyons passer près de 50 000 piétons, 4 500 deux roues, plus de 12 000 voitures et taxis, plus de 4000 poids-lourds dont près de 300 bus publics par jour sous forme de bypass à sens unique dans la rue. Le problème majeur est le trafic routier motorisé. Il s'agit de trafic de transit parasite très dense, qui occasionne aussi une pollution importante. 69 % de ces flux sont des piétons. La rue met en connexion directe la gare du Midi avec les quartiers denses de la porte de Hal. Il s'agit pour ces piétons de personnes de tous âges, de toutes conditions et bien sûr, un grand nombre d'usagers vulnérables, dont les PMR.

Voici quelques extraits édifiants des courriers que nous vous avons transmis. Extrait d'un texte numéro un : « *Le phasage des feux, au croisement avec la petite ceinture, est très défavorable aux piétons qui traversent l'avenue de la Porte de Hal.* » Extrait numéro deux : « *Ce qui entraîne des situations dangereuses, compte tenu, d'une part, de la proximité de plusieurs écoles et d'une crèche de la Ligue braille, et d'autre part du fait qu'elle sert de voie de transit pour les navetteurs.* » Extrait numéro trois : « *Ceci crée des situations très dangereuses pour tous les enfants qui empruntent quotidiennement cette route pour se rendre à l'école ou en revenir.* » Ces courriers datent de 2013, mai 2021 étaient adressés au collège du Bourgmestre et des échevins à Bruxelles Mobilités, ils concernaient plus particulièrement la gestion des feux aux carrefours Angleterre, Port de Halle et à l'automne 2021, encore un courrier adressé à la STIB, à Bruxelles Mobilité et au Collège des Bourgmestre et des Echevins. Il concernait plus largement la circulation, l'espace public rue d'Angleterre.

Monsieur Frenay : Donc, pour poursuivre par rapport à ce que nous avons fait auprès de la commune depuis plus de dix ans. Nous avons déjà deux questions :

1. quelles suites la commune a assuré auprès de Bruxelles Mobilité et de la STIB, puisque la commune n'a pas toutes les cartes en main. Bien entendu, nous en sommes conscients.
2. Pourquoi n'avons-nous pas reçu de réponse écrite à ces courriers successifs transmis au collège des Bourgmestre et échevins ?

En outre, divers éléments récents méritent d'être épinglés qui suscitent de notre part d'autres questions.

1. Le plan Goodmove a été adopté et impose la suppression de tout trafic de transit parasite. Nous posons la question : qu'attend la commune pour activer cette obligation dans cette voirie de compétence communale ?
2. nous avons entendu notre collège se faire fort de démontrer les problèmes de rotation des bus pour emprunter d'autres rues que la rue d'Angleterre. Pourrait-on disposer des PV de ces essais et des discussions qui ont été associées avec les sociétés de transport public concernées ?
3. Le contrat local de mobilité a été adopté par la commune voici environ deux ans.

Il prévoit deux sens uniques en tête-bêche dans la rue d'Angleterre, afin de réduire fortement le trafic automobile de transit et empêchant le transit des bus, le bypass des bus.

Posons la question : quel est le calendrier de mise en œuvre de cette disposition ?

4. Dans le cadre des projets de rues apaisés et du contrat de quartier du contrat de Quartier Midi dont nous nous réjouissons, le projet d'aménagement d'une placette au milieu de la rue d'Angleterre ne tient pas compte des options du CLM en matière de circulation. Nous demandons pourquoi.

En résumé, face à ces constats, interventions, ces interventions d'habitants depuis tant d'années et ces interrogations, la seule perspective connue de changement est l'aménagement d'un plateau au milieu de la rue d'Angleterre, face aux écoles, dans le cadre du contrat de quartier du Midi, ce dont nous nous réjouissons, mais qui ne constitue à notre estime pas une solution structurelle à la hauteur des enjeux.

Aujourd'hui, pour éviter un tel accident qui a emporté une vie innocente et pleine d'espoir, il nous paraît plus temps de tergiverser. Selon nous, la commune devrait jouer son rôle de garant de la sécurité et de la santé, et du bien-être des habitants et des activités qu'elle accueille sur son territoire, en accordant une attention toute particulière aux usagers les plus vulnérables. De notre point de vue, la commune devrait s'engager à deux choses.

1. La gestion des feux au croisement de la rue d'Angleterre et de la Petite ceinture, continue à faire la part belle au trafic motorisé lourd. Selon nous, la commune devrait sommer, entre guillemets, la région d'y revoir les modalités de gestion dans un sens beaucoup plus favorable, en particulier aux piétons et PMR.
2. la commune, à notre avis, devrait faire savoir à toutes les parties prenantes que, au plus tard dans quelques mois, des sens uniques opposés seront mis en place dans la rue d'Angleterre, conformément aux options et aux décisions du CLM.

Pour terminer, nous demandons d'être tenu informés des suites de ces actions et sommes tout prêts à poursuivre un dialogue constructif avec les services compétents de la commune, de la région, puisque les deux parties sont concernées et les sociétés de transports en commun, dans l'intérêt général et tout particulièrement celui des personnes les plus vulnérables.

Nous vous remercions pour votre bonne attention. Le Président.

Madame la Présidente : Merci beaucoup. Et je donne la parole au collègue pour répondre dix minutes. Les groupes ? Est-ce qu'il y a des groupes qui veulent prendre la parole ?

Madame Chloé Leroy : Merci, Madame la Présidente. Merci beaucoup à vous deux et aux personnes qui vous accompagnent d'avoir porté cette interpellation. Au nom du groupe Ecolo-Groen, je voudrais commencer par adresser nos condoléances à la famille d'Enzo, à ses parents, à sa tante, à ses proches, à ses amis de l'école. On voudrait aussi adresser nos remerciements - Je ne sais pas s'il y a des personnes de ces associations dans la salle- mais aux associations et à la population qui ont déployé beaucoup de temps, beaucoup d'énergie pour organiser une collecte de fonds pour soutenir la famille. Je pense notamment à Shekina Project, à l'école Sainte-Marie, qui ont organisé la collecte de fonds à la ville aux enfants qui organisaient un moment de recueillement et plus globalement à la population, notamment à la communauté brésilienne qui s'est énormément mobilisée. On voudrait aussi vous dire qu'on entend votre tristesse et votre colère, qu'on les comprend. Je suis désolée, il n'y a pas de mot. C'est juste, c'est horrible. Et moi-même, je galère un petit peu à trouver les mots qui feraient sens ici. C'est l'exercice le plus difficile que j'ai dû faire depuis que je suis conseillère communale, parce que ça me paraît très froid de parler de politique et d'aménagement et de calendrier, vu ce qui s'est passé. Et je ne voudrais pas donner l'impression d'une récupération politique en vous parlant des priorités pour Ecolo, de la sécurisation de l'espace public. J'aurais peur d'être maladroite. Donc voilà, j'ai beaucoup de mal à trouver quoi vous dire. Mais évidemment, vous intervenez aussi au conseil communal parce que le drame d'Enzo, c'est aussi un drame politique. Il appelle une réponse politique. Cet accident en fait nous rappelle l'urgence de sécuriser l'espace public.

Et cette urgence, elle s'accommode mal du temps que ça prend, de développer des nouveaux projets, de les mettre en œuvre. Et là, le temps qui s'est écoulé a l'air d'être

gigantesque et c'est enrageant. C'est enrageant pour eux, pour nous aussi. Je pourrais vous citer le contrat local de mobilité, dont je pense que, vous le savez, les projets qui sont mis en œuvre par la majorité pour essayer de sécuriser l'espace public à Saint-Gilles. Je pense que le collège répondra beaucoup plus en détails que ce que je pourrais faire sur les projets qui sont mis en œuvre. Je voudrais souligner le travail qui a été fait depuis plusieurs années par la commune : sécuriser les passages piétons, sécuriser les abords des écoles, mettre en place des rues scolaires. Il y a énormément de choses qui ont été faites, mais ce n'est pas encore assez. Il y a encore énormément à faire. Alors ce n'est pas du tout une compétence communale, mais il faudrait aussi améliorer la formation des chauffeurs de bus pour qu'ils adoptent une conduite qui soit plus défensive, beaucoup plus prudente. Et donc voilà l'accident d'Enzo, il nous rappelle tout ce qu'il y a encore à faire pour que ce ne soit plus dangereux d'être un piéton à Bruxelles. Je peux juste vous dire qu'on va continuer à faire tout ce qu'on peut, à travailler sans relâche pour continuer à sécuriser l'espace public, à le rendre plus accessible, plus inclusif et faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais un drame comme celui d'Enzo. Voilà ce que j'ai écrit sur ma feuille. Ce sont des mots qui me semblent très pauvres. Je suis désolée, mais je n'en ai pas trouvé de meilleurs. Merci à vous d'être là et pour tout ce que vous faites.

Madame la Présidente : Merci Madame Leroy pour Ecolo. Et donc je me tourne vers Monsieur Van Campenhout pour la liste du Bourgmestre.

Monsieur Van Campenhout : Merci, madame la Présidente. En tant que parents, nous vivons dans l'angoisse perpétuelle qu'il arrive quelque chose à nos enfants. Et en tant qu'être humain, il n'est pire chose que la mort d'un enfant. Dans ce sens, la disparition d'Enzo nous a tous et toutes bouleversés et profondément choqués toute notre communauté, et nous en sommes tous aujourd'hui orphelins. Aussi, au nom de notre groupe, je tiens à présenter nos plus sincères condoléances et notre solidarité à ses parents, sa famille, ses proches, ses camarades et l'ensemble des personnes s'étant mobilisées autour d'eux, que nous tenons à remercier ici. Comme je le disais en tant que parents, nous redoutons qu'il arrive quelque chose à nos enfants et c'est pourquoi je pense, j'en suis persuadé, j'en suis convaincu, que le collège a toujours fait de leur protection sa priorité, développant et renforçant au fil des années les rues scolaires et autres dispositifs de sécurisation des abords de nos écoles, mais également d'apprentissage de la sécurité routière et du vélo, ou bien encore de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Car c'est à la hauteur d'un enfant qu'on mesure le degré

de sécurité de notre société, sous tous ses aspects indispensables à son épanouissement. Malgré cela, malgré tous ces dispositifs mis en œuvre, Enzo n'est plus et ce n'est malheureusement et dramatiquement, pas faute d'avoir identifié et relayé la dangerosité de ce carrefour avec la rue d'Angleterre, bordée d'infrastructures publiques, d'écoles, de crèches, fréquentées par une multitude de piétons et vous venez d'en évoquer le nombre et sillonnée chaque minute par de nombreux bus, tout comme l'avenue Fonsny d'ailleurs, où nous avons pareillement pleuré et déploré la mort d'un de nos anciens collègues, disparu maintenant depuis quelques années. Alors j'avais écrit ça et je me suis rendu compte qu'en l'occurrence, ces quelques années, c'était onze ans, onze ans. Et à l'époque, notre ancien Bourgmestre avait écrit au ministre de la Mobilité de l'époque un courrier pour attirer son attention sur cette situation, avenue Fonsny. Et effectivement, ce qui est arrivé à Enzo nous rappelle que depuis, rien n'a changé fondamentalement ou ait été entrepris depuis. Et voilà, c'est onze ans plus tard, c'est tout simplement inadmissible et intolérable. Aussi, je tiens, au nom de notre groupe, à d'ores et déjà remercier le collègue qui va vous présenter ses engagements, à sommer la Région. J'avais écrit ça. C'est le même terme que vous avez utilisé dans votre intervention. Sommer la région, d'agir enfin en toute urgence et à prendre toutes les mesures à sa portée pour que cela cesse, pour que pareil drame ne se reproduise plus et vous pouvez compter sur le soutien et la solidarité pleine et entière de notre groupe.

Madame la Présidente : Merci Monsieur Van Campenhout. Pour la liste du Bourgmestre, Mr Linkowski pour le groupe Open MR-les Engagés.

Monsieur Linkowski : Merci, Madame la Présidente, Chère Madame, cher Monsieur, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues. Le drame qui s'est produit a profondément marqué les habitants de la commune, et nous pensons évidemment en premier lieu aux proches du petit Enzo. Je voulais aussi adresser, au nom de notre groupe, nos plus sincères condoléances. Au-delà de l'émotion, cette interpellation citoyenne met en lumière une réalité citoyenne. Le sentiment que la situation était connue depuis longtemps, mais sans qu'une réponse suffisante n'ait été apportée, malgré les interpellations. Les habitants évoquent des signalements répétés, des alertes, des inquiétudes exprimées depuis plusieurs années. Et c'est précisément cela qui interpelle aujourd'hui. Ce cas illustre une problématique plus large que l'on retrouve dans plusieurs axes à Bruxelles. La cohabitation difficile entre, entre un trafic parfois dense, des transports en commun, des piétons nombreux, des zones sensibles à

proximité, notamment des écoles. Dans ce type de configuration, le risque est connu et cela impose une vigilance particulière ainsi qu'une capacité d'anticipation. Surtout quand certains partis de notre assemblée ont été aux commandes à plusieurs niveaux, et ce depuis plusieurs années. Ce qui est attendu aujourd'hui, c'est que l'émotion légitime suscitée par ce drame débouche sur des actions concrètes. Cela passe à la fois par une analyse transparente de la situation, par la mise en œuvre de mesures immédiates, là où c'est possible et par et par un travail de fond avec les autorités compétentes pour apporter des solutions durables. Il est également essentiel de renforcer l'approche préventive. On ne peut pas uniquement intervenir après coup. Il faut identifier maintenant les points de danger et agir avant que l'irréparable ne se reproduise de nouveau. Notre responsabilité est collective et elle est de faire mieux en sorte que cette situation ne se reproduise plus. Je vous remercie.

Madame la Présidente: Merci beaucoup, Monsieur Linkowski. Et du PTB. C'est Madame Milojkovic. Merci beaucoup.

Madame Milojkovic : Déjà, un grand merci aux interpellants d'interpeller sur la commune sur ce sujet et merci pour vos questions. Ce sujet nous a tous beaucoup touchés ces dernières semaines. On souhaite tous qu'un tel drame ne se produise plus jamais. Je vous propose de lire l'interpellation que nous avons déposée la semaine passée, vu que c'est dans le même thème. Donc toute la commune est sous le choc suite au drame qui a conduit au décès du petit Enzo alors qu'il traversait un passage piéton. Nous tenons à présenter nos condoléances à ses parents, sa famille, ses amis professeurs, à tous ses proches et à remercier les citoyens qui ont pris les choses en main pour créer de la solidarité et de la sensibilisation. Puis il reste des questions, la commune prend-elle des initiatives pour analyser les mesures de sécurisation à prendre à cet endroit compliqué vu la proximité de l'école ? Quid de l'idée que les gardiens de la paix puissent sécuriser le passage piéton aux heures de pointe, comme ils le font déjà ailleurs ? Y a-t-il une réflexion pour faire des lieux du drame, un lieu de sensibilisation à la sécurité routière en la mémoire d'Enzo ? Rien ne pourra nous ramener Enzo, mais l'objectif de zéro mort sur la route doit être renforcé. Merci beaucoup.

Madame la Présidente : Merci beaucoup Madame Milojkovic et je donne la parole au Collège.

Madame Morenville : Merci, Madame la Présidente. Nous répondrons en deux temps. Je répondrai, puis Monsieur le Bourgmestre prendra ensuite la parole. Je vous remercie d'abord pour votre interpellation et avant toute chose, je souhaite, au nom du collègue, exprimer notre profonde émotion. Le décès d'Enzo nous a toutes et tous bouleversés. Nous pensons bien évidemment à sa famille, à ses proches, à ses copains d'école, à ses professeurs et à l'ensemble de la communauté brésilienne. Depuis la collision, c'est tout un quartier, une commune qui est sous le choc. Ce type d'accident ne devrait jamais arriver. L'association « La Ville aux enfants » nous le répète chaque année, avec notamment l'opération « Trace ton chemin ». Si on veut développer la mobilité des enfants et leur autonomie, il faut réduire l'exposition aux dangers du trafic et construire un espace public à hauteur d'enfants. Je veux le dire ici devant vous, avec gravité, ce drame nous oblige collectivement. Il s'inscrit dans un contexte que vous décrivez avec précision dans votre interpellation et depuis de nombreuses années, vos interpellations, vos courriers, vos propositions ont contribué à documenter une réalité, une pression de trafic trop importante, non pas au niveau des voitures, mais bien des bus dans une rue qui concentre des publics particulièrement vulnérables. Vous l'avez dit, deux écoles néerlandophones, une école privée polonaise, une crèche et la Ligue braille. Nous nous sommes d'ailleurs rencontrés à plusieurs reprises. Vous avez aussi rencontré mon collègue Willem Stevens, en charge du contrat de quartier Midi. Et c'est fort de ces rencontres, de ces constats et de notre propre diagnostic que nous avons inclus la rue d'Angleterre, à la fois dans le plan de mobilité de la commune qui inclut notamment le retrait des bus de la rue et une mise à sens unique tête bêche, et avons inclus aussi la rue d'Angleterre dans la sécurisation des abords d'écoles du contrat de quartier, ce qui implique notamment la création d'un plateau pour réduire la vitesse dans la rue. Par ailleurs, il y a deux ans maintenant, nous avons également sécurisé la sortie de l'école primaire d'Enzo, l'Institut Sainte-Marie à la rue Emile Féron, qui n'avait jusque-là aucune protection des passages piétons devant l'école, ni de radar, ni de barrière, ni de signalétique appropriée. C'est désormais chose faite. Il faut toutefois reconnaître que les réponses que vous attendez depuis longtemps mettent du temps. Notamment en matière de retour et de lisibilité de l'action publique. Nous devons faire mieux et nous le ferons. Sur le fond maintenant de votre interpellation, nous ne disposons pas encore de l'analyse sécurité routière de l'accident par Bruxelles Mobilité. Nous n'avons donc pas encore en notre possession les raisons de l'accident. Et parmi ces raisons, ce qui tient ou non à l'infrastructure. Cela devrait arriver dans le courant du mois d'avril parce que ces analyses prennent du temps. On est par ailleurs à un carrefour à la croisée d'une voirie communale, d'une voirie régionale avec des feux gérés

par la région. Mais en dehors des conclusions que nous attendons de ce rapport, soyons très clairs : la situation actuelle n'est pas suffisante. J'habite, tout comme vous, à deux pas et j'emprunte tous les jours ce carrefour à pied ou à vélo. Je connais donc bien les lieux. La situation n'est pas conforme à la vision que nous portons pour l'espace public, ni aux objectifs du plan Good Move qui vise précisément à réduire le trafic de transit et à mieux protéger les usagers les plus fragiles. C'est pourquoi nous avons prévu, dans le plan de mobilité, de mettre la rue d'Angleterre en sens unique, tête-bêche, afin de réduire le trafic, même si le trafic voiture n'y est pas important, mais bien le nombre de piétons qui l'empruntent. Vous le savez et vous nous l'avez dit à l'instant, parce que chez vous, Monsieur Frenay, un de ces petits appareils telraam que nous avons placé pour précisément objectiver la situation, vous pouvez constater chaque jour, en fait, le nombre de piétons et notamment de poids lourds et de bus qui passent par la rue d'Angleterre. Nous avons donc prévu de placer ce sens unique, tête-bêche, et de retirer les bus de la rue d'Angleterre. Ces solutions impliquent plusieurs niveaux de pouvoir et plusieurs acteurs : la commune, la région avec Bruxelles Mobilité ainsi que trois opérateurs de transports publics la STIB, la TEC et de Lijn. Tout cela dans le contexte que vous connaissez du chantier Métro trois. Il est donc essentiel d'avancer de manière coordonnée pour garantir des mesures efficaces et applicables. Nous ne nous sommes évidemment pas croisés les doigts depuis l'adoption du plan de mobilité fin 2024. La commune a bien relayé à plusieurs reprises les préoccupations relatives à la rue d'Angleterre auprès de la région. Le travail s'est poursuivi avec Bruxelles Mobilité. Nous avons réuni à plusieurs reprises les trois opérateurs. Nous avons effectué avec la Stib des essais avec deux bus qui se croisent dans la rue de Russie. Puisque c'était une des options, c'est que les bus ne passent plus rue d'Angleterre mais rue de Russie. Nous avons envisagé avec Bruxelles Mobilité de faire passer les bus avenue Fonsny, boulevard du Midi, Petite Ceinture. La conclusion des essais rue de Russie aboutit à la nécessité d'aménagements très impactant pour la rue, pour que les bus puissent se croiser. Et il faut aussi tenir compte du fait que, tout comme à la rue d'Angleterre, nous y avons aussi des habitants et un centre sportif. Quant à la solution de faire passer les bus avenue Fonsny à la Petite Ceinture, elle nécessite aussi des aménagements de Bruxelles Mobilité, dans un contexte où l'avenue Fonsny va être complètement réaménagée dans les trois ans qui viennent, et l'existence de zones accidentogènes qui seront accentuées par le passage des bus dans l'avenue. Monsieur Van Campenhout a rappelé l'accident qui s'est passé il y a onze ans, avenue Fonsny. Je peux vous fournir, si vous le désirez, la liste des obstacles, mais ceci explique le délai de mise en place chez Bruxelles-Mobilité pour le détour de ces bus.

Néanmoins, concernant les mesures urgentes que vous évoquez, et à la lumière de l'accident qui s'est déroulé début mars, nous allons à nouveau réunir les trois opérateurs de bus et leur signifier que nous ne pouvons pas attendre les délais de Bruxelles Mobilité et que la rue d'Angleterre va être mise à sens unique tête-bêche, dans les semaines qui viennent et que donc ils ne pourront plus passer par la rue d'Angleterre. Cela entraînera sans aucun doute un allongement des trajets, un inconfort des usagers de ces bus et un renforcement des risques sur l'avenue Fonsny. Mais si on veut appliquer des mesures d'urgence sans attendre les travaux de Bruxelles Mobilité, nous n'avons pas d'autre choix, vu la gravité de l'accident qui s'est produit. Au niveau du carrefour Porte de Hal, rue d'Angleterre, sur lequel vous nous interrogez également, nous avons déjà saisi Bruxelles Mobilité pour demander une réévaluation du fonctionnement des feux. Nous avons insisté sur la nécessité d'améliorer la sécurité et le confort des traversées piétonnes, compte tenu du contexte très particulier du site. Le Bourgmestre a sollicité également une entrevue avec la ministre de la Mobilité. Mais je vais le lui laisser le temps de vous l'expliquer. Je vais donc conclure, Madame la Présidente, Madame, Messieurs, en réaffirmant un point essentiel : la sécurité des usagers vulnérables, parmi lesquels figurent au premier plan les enfants sur le trajet de l'école, doit rester notre boussole commune et nous nous y engageons. Je vous remercie.

Monsieur le Bourgmestre : J'ai eu l'occasion de vous voir vendredi au moment du dépôt de votre interpellation, et je vous remercie pour votre opiniâtreté et votre investissement depuis de nombreuses années. C'est clair que vous avez eu du mal à voir aboutir cette légitime demande depuis de nombreuses années, et malheureusement, il y aura un avant et un après Enzo. C'est vrai que lors même de la cérémonie où nous étions à quelques-uns, on a pu constater que ce passage pour piétons entre le parc de la Porte de Hal et le trottoir de la rue d'Angleterre et le malheureusement magnifique édifice qu'est la cité Fontainas avec son bloc en béton cache le tournant du tourne à droite et que les piétons ne sont pas protégés quand ils sont un tout petit peu avancés sur la piste cyclable, ce qui est rendu nécessaire vu l'étroitesse du trottoir à cet endroit.

Ce point est identifié depuis longtemps et c'est clair qu'avant même la cérémonie, j'ai pris la plume, comme je le fais souvent, pour interpeller les autorités aujourd'hui, pour rappeler nos demandes qui prennent le temps des concertations, pour les intimer de manière positive, pour que les choses avancent réellement. En recitant ce que vous avez évoqué, j'ai la lettre sous les yeux de Charles Picqué de mars 2015. C'est clair que si la solution

est relativement facile à exécuter, c'est vrai que les essais n'ont été guère concluants dans les échanges avec les opérateurs de bus, mais j'ai comme qui dirait l'impression que les opérateurs de bus après l'accident sont aussi traumatisés et donc seront sans doute plus enclins à aider à trouver des solutions. J'ai, avec mon groupe, mais aussi avec mon collègue Mr Stevens, toujours plaidé le renvoi vers la petite ceinture et loyalement, notre Echevine partage cette opinion. Mais quelque part, on a été confrontés aussi à quelque chose qui m'a encore été réitéré tout à l'heure dans une réunion avec les autorités de Bruxelles Mobilité. C'est que la petite ceinture, le tunnel, fait parfois l'objet de fermetures pour des raisons de sécurité, pour éviter qu'il y ait des incendies et une concentration de véhicules dans le tunnel en-dessous de la porte Louise et que du coup, il renvoie le report vers notre rue de l'avenue de la Porte de Hal et de sa suite. Et que du coup, la solution que nous préconisons leur paraît douteuse. J'avoue que nous n'avons pas le choix en fait, même si elle est douteuse et qu'elle nécessitera des réflexions et des aménagements par le futur, il semble pertinent que les bus puissent emprunter la troisième bande, qui est aussi une des bandes pour permettre de rejoindre nos quartiers, pour qu'ils s'enfilent le long de la porte de Hal. Et donc nous avons obtenu un rendez-vous avec madame Van den Brandt, qui évidemment était tout à fait ouverte au dialogue sur cette question, parce qu'elle y travaillait déjà et ses équipes et son administration, mais aussi parce qu'elle est, je présume, aussi sensible que nous à cette question. Et d'ailleurs nous saurons rappeler le nouveau gouvernement qui a souhaité faire évoluer l'exercice que nous avons dû mener, la législature précédente, qui a fait florès, qui était le Good move pour parler d'un Better move avec un accent particulier sur la sécurité routière et la sécurisation des abords des écoles et des chemins des écoles. Et donc nous saurons leur rappeler leurs engagements en cette matière, et nous gageons que nous aurons le soutien de toutes les parties prenantes. Pour avoir été en contact avec la famille, les proches et la communauté, pour essayer qu'un soutien leur soit fait, on doit souligner aussi un effort et un soutien important de toute la communauté saint-gilloise, et pas seulement brésilienne. Et donc, effectivement, les responsabilités seront prises pour faire changer les choses, et amener ce carrefour à être sécurisé, le plus rapidement possible et, le cas échéant, en ayant des éléments de contrainte pour que cet élément du CLM reconnu, inscrit, soit appliqué dans les meilleurs délais. J'entends par là que nous attendrons l'occasion de la concertation, éventuellement de décisions d'autorités pour amener les choses à changer, mais en partenariat également avec les autorités de transport. Merci pour votre question et pour ce traitement avec dignité d'un drame et de solutions qui doivent être apportées.

Madame la Présidente: Merci beaucoup, monsieur Frenay. Vous voulez encore répliquer?

Monsieur Frenay : Je remercie tout le monde, pour les interventions. Juste signifier que notre volonté n'est pas de reporter les problèmes. Donc, voilà, c'est facile d'intervenir dans notre rue, mais nous avons vraiment une préoccupation plus large qui rejoint, je crois, largement les préoccupations que la commune essaie de prendre en compte, concernant la rue de Russie. Voilà, à titre personnel, j'ai quand même un petit regret. J'entends bien que la rue de Russie a aussi des habitants, c'est clair. Mais voilà, il faut comparer aussi les choses, les charges d'un côté et de l'autre. Personnellement, ce que je regrette, c'est que quand cette rue a été réaménagée il y a de cela une petite dizaine d'années, j'étais personnellement intervenu dans le cadre de l'enquête publique pour suggérer que la largeur de la chaussée soit 20 cm plus large, pour permettre qu'éventuellement les bus puissent s'y croiser plus facilement. Cela n'avait pas été retenu. Voilà, je trouve que ça peut être dommage dans le contexte présent, même si j'entends bien qu'il y a aussi des habitants et un centre sportif à la rue de Russie et que c'est aussi à prendre en considération. Merci.

Madame la Présidente : Merci beaucoup. Monsieur le Bourgmestre, vous voulez encore ajouter quelque chose ?

Monsieur le Bourgmestre : Non, c'est « ni ni » en fait, ni la rue d'Angleterre, ni la rue de Russie.